



ketterthill

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

LLAC, Lux Lab Audit and Consulting, est un nouveau département des laboratoires Ketterthill qui a pour vocation des prestations de conseil et/ou la réalisation d'analyses spécialisées.



BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE

L'hygiène est l'ensemble des principes, des moyens individuels et collectifs, et des pratiques qui visent à préserver ou favoriser la santé. L'hygiène est devenu un enjeu majeur dans de nombreux secteurs d'activité pour des raisons réglementaires et/ou par volonté de maîtriser les risques.

Agroalimentaire

Les entreprises du secteur alimentaire doivent mettre en œuvre des procédures d'hygiène fondées sur le principe d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HAC-CP). Ces procédures sont intégrées dans le plan de maîtrise sanitaire de chaque établissement. Le LLAC et ses partenaires proposent un accompagnement adapté afin de répondre à ces exigences réglementaires : audit des pratiques, mise en place des procédures, analyses microbiologiques des matières premières et des produits finis, contrôle de l'efficacité des opérations de nettoyage des surfaces...

Industrie pharmaceutique

Les bonnes pratiques de fabrication (BPF) ont notamment pour objectif de limiter les risques de contamination des produits. Elles insistent également sur les pratiques d'hygiène et d'organisation à mettre en place ainsi que sur la nature des contrôles à réaliser. Par exemple, l'examen microbiolo-

gique de l'air ou l'aéro-biocontamination consiste à surveiller les locaux à atmosphère contrôlée indispensable à la qualité de fabrication de certains médicaments.

Etablissement de Santé

Les établissements de santé au sens large (hôpitaux, maisons de soins, établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes, cabinets médicaux...) sont tous concernés par le respect des pratiques d'hygiène standard : maîtrise de l'environnement (eau, air, surface), application de protocoles de soins, choix du matériel utilisé (usage unique stérile par exemple) et bien sûr la formation du personnel.

Le LLAC souhaite aller encore plus loin dans la prévention du risque infectieux en proposant à chaque établissement de santé des moyens spécifiques contre les infections nosocomiales et contre la diffusion des bactéries multirésistantes aux antibiotiques (BMR).

INFECTIONS LIÉES AUX SOINS ET EPIDÉMIOLOGIE

Les infections associées aux soins doivent être prises en compte, indépendamment du lieu de survenue. Ceci ouvre la voie à une nouvelle forme de prévention des infections, centrée sur le patient et son parcours médical dans la chaîne des soins.

La lutte contre ces infections passe par l'identification des facteurs de risque et par la mise en place de mesures préventives et/ou curatives. L'action du LLAC s'articule alors autour de 3 axes :

La surveillance :

L'analyse des données microbiologiques couplées à celle des données cliniques permettent de distinguer les infections nosocomiales (acquises lors d'une hospitalisation) des infections communautaires (acquises en « ville »). Les résultats obtenus sont ainsi utilisés pour l'élaboration de programmes d'action ou de prévention.

La prévention :

Les analyses biologiques à visée diagnostique ou de dépistage sont interprétées pour définir l'écologie bactérienne de l'établissement. Elle est indispensable pour le suivi de l'évolution des phénotypes de résistance aux antibiotiques. La connaissance des profils de résistance dans un établissement est une aide précieuse pour le clinicien dans le choix des traitements de première intention. C'est également un outil pour un usage rationnel des antibiotiques.

L'alerte :

En cas d'identification d'événements rares ou émergents (nouveau profil de résistance aux antibiotiques, cas groupés d'infection, localisation particulière...), le LLAC informe l'établis-



sement de santé afin d'intervenir au plus tôt pour interrompre la chaîne de transmission et ainsi éviter une situation épidémique.

En gardant cet état d'esprit, le LLAC propose aux prescripteurs la réalisation d'enquêtes épidémiologiques et/ou l'exploitation de données biologiques a posteriori. L'objectif est bien sûr d'adapter au mieux la prise en charge des patients.

ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

L'accréditation selon la norme ISO 15189 est une procédure selon laquelle un organisme faisant autorité reconnaît la compétence technique d'un laboratoire à effectuer des tâches spécifiques.

Concernant la microbiologie, les exigences sont complexes à mettre en œuvre et le LLAC est à même de proposer un accompagnement pratique

pour répondre à celles-ci. Pour cela, différentes étapes se succèdent :

- 1) présentation pratique et documentée d'un site accrédité ISO 15189,
- 2) visite du site candidat pour un diagnostic initial,
- 3) élaboration d'un plan d'action et d'un échéancier,
- 4) pré-audit(s),
- 5) suivi et accompagnement dans la préparation du dossier d'accréditation.

Au cours de cet accompagnement personnalisé, les points les plus critiques sont abordés tels que la validation des méthodes, l'habilitation des personnels, métrologie en bactériologie.

En abordant ces thématiques de façon structurée, l'obtention de l'accréditation n'est plus une probabilité mais une certitude.

L'intégralité du savoir faire du LLAC est consultable sur le site www.llac.lu



ketterthill
LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Siège: 37, rue Romain Fandel • B.P.143 • L-4002 Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 488 288 -1 • Fax: (+352) 488 288-306
E-mail: info@ketterthill.lu • www.ketterthill.lu • www.llam.lu